Un bruit, d'après lequel l'Angleterre aurait insisté auprès de la Porte en faveur de réformes pour les Arméniens, ne se confirme pas. Le patriarche arménien Ormanian a cependant obtenu que des ordres fussent envoyés aux autorités de traiter les Arméniens avec plus de justice et d'empêcher les actes de violence des Kurdes.

Belgrade, 9 mars, 8 heures.

Au grand dîner donné au palais en l'honneur du vingt et unième anniversaire de la proclamation de la royauté, le roi Alexandre a porté un toast aux souverains européens, en affirmant que la Serbie fut et restera toujours un élément de paix et d'ordre dans les Balkans.

Le ministre ottoman Fethy pacha a répondu pour le corps diplomatique par un toast au roi et à la reine, et il a reconnu les aspirations pacifiques du souverain serbe et de son gouvernement.

En Bulgarie

On signale une crise ministérielle partielle à Sofia. Le général Paprikof, ministre de la guerre a, selon ces nouvelles de source anglaise, donné sa démission. Le *Times* en explique comme il suit les raisons.

Devant l'activité militaire déployée par la Turquie, le ministre, trouvant l'armée bulgare insuffisamment préparée pour l'éventualité d'une entrée en campagne, demanda un crédit de huit millions. Ses collègues, se rendant compte de l'impression peu favorable que produirait à l'étranger une semblable mesure, refusèrent leur adhésion.

Le prince Ferdinand se trouve donc placé dans l'alternative d'accepter la démission du général Paprikof ou bien celle du cabinet tout entier.

Les relations entre le général Paprikof, qui n'a pas de couleur politique, et ses collègues, lesquels appartiennent au parti russophile, étaient d'ailleurs, depuis quelque temps, assez tendues.

D'après la *Vetcherna Posta*, les candidats à sa succession seraient le colonel Dimitrief, qui joua un rôle important dans l'enlèvement du prince Alexandre, et le lieutenant-colonel Khesaptchief, tous deux anciens émigrés en Russie.

Dans le cas où l'on choisirait l'un de ces deux candidats, le cabinet prendrait un caractère homogène au point de vue politique, et l'influence russe serait désormais prépondérante.

Le premier ministre Danef est parti pour Euxinograd, où réside encore le prince Ferdinand.

En Grèce

Le ministre de Turquie a rendu visite à M. Delyannis et lui a annoncé l'arrivée à Athènes d'une mission extraordinaire chargée de remettre au roi, au diadoque et au premier ministre les décorations que le sultan leur a conférées.

Sur la question des réformes dans les contrées que revendique la Grèce, on écrit d'Athènes à la *Correspondance politique* :

L'opinion publique en Grèce s'intéresse vivement aux décisions définitives qu'on prendra à Constantinople au sujet de l'extension des projets de réformes au delà des trois vilayets macédoniens. On n'a été nullement étonné, à Athènes, de voir démentie la nouvelle à après laquelle les réformes administratives introduites dans lesdites provinces sur l'initiative de l'Autriche-Hongrie et de la Russie seraient appliquées aussi à tous les autres vilayets européens de la Turquie, car on conçoit bien les scrupules qu'a la Porte d'étendre à toute la Turquie européenne les réformes décrétées pour les vilayets macédoniens. Néanmoins, on désirerait vivement que l'Epire au moins fût comprise parmi les provinces auxquelles seront appliquées les réformes. La nouvelle que le gouvernement grec aurait fait des démarches dans ce sens auprès des représentants des puissances à Constantinople, respectivement auprès de la Porte, n'est pas confirmée jusqu'ici d'une manière authentique.

COURRIER DE LONDRES

(De notre correspondant particulier)

Londres, 6 mars.

Aux Iles Hébrides

Il n'y a pas que l'Irlande dans les Iles-Britanniques, où se poursuive une agitation contre les grands propriétaires fonciers. La lutte entre landlords et tenanciers est peut-être plus âpre encore dans les îles Hébrides que dans l'île d'Emeraude. Depuis cinquante ans les parties les plus fertiles de l'archipel sont louées à des éleveurs de moutons... lorsqu'elles ne sont pas réservées aux cerfs, dont la chasse constitue un sport très aristocratique. Pendant ce temps les insulaires sont entassés sur la côte et vivent du mieux qu'ils peuvent de la pêche aux harengs. On leur refuse même le droit de recueillir sans payement les algues de la côte pour engraisser le sol de leur jardinet. A la fin, ils se sont résignés à prendre la terre qu'on leur refusait. Voilà vingt ans que, dans l'île Lewis, quiconque veut bâtir construit où il lui plaît, comme il lui plaît, sans s'inquiéter du propriétaire ni de ses agents. Plus de deux mille personnes y vivent ainsi, sous la menace perpétuelle d'une expulsion par la force. Les habitants de South Uist viennent d'aller plus loin. Ils se sont tranquillement mis à cultiver une portion considérable du domaine de lady Gordon Cathcart sans se soucier ni des objurgations ni des menaces, en déclarant pour s'excuser qu'ils ont à choisir entre prendre le sol qu'on persiste à leur refuser ou mourir de faim. On leur parle bien d'émigrer, mais ils répondent, non sans logique, que les chasseurs pourraient d'abord faire émigrer leurs daims, d'autant plus qu'ils ont les moyens d'aller chasser ailleurs. On estime à 750,000 hectares au minimum la quantité arable occupée dans le nord de l'Ecosse et les îles environnantes par les landes réservées à la chasse du cerf et du grouse. Faut-il s'étonner, dans de pareilles conditions que les campagnes britanniques se dépeuplent au profit des villes.

Pendant la guerre ?

Très suggestive la liste des objets vendus à Prétoria les 6 et 7 février dernier pour le compte du gouvernement britannique : il s'agissait du matériel des « cantines de campagne » qui accompagnaient l'armée durant la guerre. On y note : des bottines et souliers de dames, des jupons et jupes; des filets pour les cheveux, des ombrelles, des rubans, des balles de tennis, des fleurs artificielles! Cet attirail de magasin de modes était sans aucun doute destiné aux cantinières!

Au Parlement

Les membres de la Chambre des Communes se montrent déjà las presque avant d'avoir commencé de siéger. Cet après-midi, il a fallu suspendre la séance pour permettre aux huissiers de rabattre des couloirs dans la salle des délibérations les quarante membres nécessaires pour constituer un quorum. Ces quarante législateurs ont trouvé pourtant moyen, quelques minutes après, de faire un tel vacarme pour décider un collègue à raccourcir son discours, que le speaker, assourdi, s'est plaint de ne rien entendre. Il n'y perdait pas grand chose, car l'orateur, un M. White, sous prétexte de prouver qu'une nouvelle loi était inutile, à propos des cabarets, s'était mis à lire l'un après l'autre tous les textes législatifs concernant les relations d'hôtes et d'hôteliers... et le nombre n'en est pas petit.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Au Maroc

On mande de Tanger au *Times*, le 8 mars :

Les nouvelles de Fez sont meilleures, le gouvernement ayant remporté quelques petits succès sur les rebelles.

Le sultan continue à demander des armes et des munitions en Europe.

Les énormes dépenses causées par la rébellion rendront de nouveaux emprunts nécessaires.

Les plus dévoués adhérents du sultan critiquent vivement les tendances européennes de celui-ci, ses achats de marchandises en Europe, ses acquisitions de propriétés en Angleterre, les dépôts qu'il a faits de sommes importantes en or, bijoux, etc., dans une banque de Londres.

Tous les ministres, à l'exception d'El Menehebi, auraient protesté en audience contre l'inopportunité de faire actuellement parade d'idées européennes, mais leurs protestations n'ont eu aucun résultat.

Dans l'Afrique du Sud

La conférence des chemins de fer a approuvé la construction de sept nouvelles lignes, d'une longueur de 668 milles, qui coûteront 5,161,100 livres sterling.

Il a été entendu que les travaux de construction ne viendront pas gêner la fourniture de la main-d'œuvre indigène pour les mines.

Les grèves aux Pays-Bas

Notre correspondant de la Haye nous écrit à la date du 8 mars :

C'est aujourd'hui qu'a eu lieu la grande manifestation nationale organisée par le comité de défense contre les projets de lois du gouvernement. Deux meetings étaient annoncés pour midi à la Haye : l'un au théâtre allemand, l'autre dans un café qui peut contenir tout au plus deux cents personnes. Ils n'ont donné lieu à aucun incident et ont passé inaperçus du grand public. Dans la salle, on a fait signer la pétition demandant à la seconde Chambre de repousser toute modification du code pénal. Des colporteurs distribuaient aux sortants un manifeste des syndicats confessionnels contenant une défense des projets incriminés. La physionomie de la ville a été celle des dimanches ordinaires.

Les femmes de l'émir d'Afghanistan

On sait que la politique actuelle de l'émir d'Afghanistan, comme celle du sultan du Maroc, a été un peu troublée par des influences et des questions de femmes. Les deux jeunes souverains ont eu, l'un et l'autre, à compter avec une mère puissante et dominatrice. L'un et l'autre ont, par des faveurs et des préférences spéciales, mécontenté les familles qui ont eu le privilège de leur fournir des épouses. L'auteur de la remarquable série d'articles sur le « Moyen Orient » qui vient de paraître dans le *Times* faisait allusion l'autre jour, à cette situation.

Or, des bavardages du bazar à Peïchaver qui recueillent (et souvent amplifient), les nouvelles apportées par la caravane mensuelle de Kaboul, il ressort que l'émir aurait, récemment, divorcé d'avec toutes ses femmes, sauf quatre ou cinq.

Il a donné à ses épouses divorcées la permission de se remarier comme elles le voudraient et a promis à celles qui ne s'y résoudraient pas de leur faire une pension suffisante pour assurer leur existence. Il a lancé en même temps une proclamation ordonnant à ses sujets de ne plus avoir que quatre femmes ; ils devront divorcer d'avec celles qu'ils ont actuellement. La proclamation menace de peines sévères quiconque n'obéirait pas à cette prescription qui est dans les lois mahométanes.

Est-ce là une mesure religieuse prise sous l'influence des *mullahs?* Une mesure politique destinée à écarter du harem certaines influences? Une satisfaction d'amour, ou d'amour-propre, donnée à l'épouse favorite et à ses amies? Peut-être le tout à la fois.

Alsace-Lorraine

La *Bürgerzeitung* de Strasbourg croit savoir qu'un secrétaire du gouvernement de la place aurait disparu en emportant une série de documents ayant trait à la défense de Srasbourg. Il est vrai que le sergent Heimer, secrétaire du général de Sick, gouverneur de la forteresse, manque aux appels depuis cinq jours, mais on ne sait encore quels sont les documents militaires qu'il a pu emporter.

Autriche-Hongrie

La manifestation organisée par le parti de l'indépendance contre le projet de loi militaire a été très tumultueuse.

Tout d'abord la réunion, qui devait avoir lieu sur la grande place, devant la Chambre, n'a pu se tenir; les indépendants trouvèrent la place déjà occupée par environ 6,000 socialistes qui les empêchèrent d'arriver jusqu'aux tribunes. Les députés Hollo et Barabas montèrent sur le siège de voitures pour essayer de haranguer la foule. Après des scènes très animées entre les deux partis, les indépendants, au nombre de 3 à 4,000, se décidèrent à laisser les socialistes maîtres de la place, et se mirent en marche, précédés d'un étendard sur lequel figurait l'effigie de Kossuth, à travers les principales rues de la ville, en chantant l'hyme de Kossuth et en conspuant M. de Szell et le gouvernement.

Les manifestants brisèrent les vitres de tous les cafés devant lesquels ils passaient. Arrivés sur le quai du Danube, ils s'arrêtèrent et, faisant face au château de Bude où se trouve actuellement François-Joseph, ils entonnèrent tous à l'unisson l'hymne révolutionnaire de 1848. Puis ils se remirent en marche, brisant les fenêtres du Club libéral et blessant un membre de la Chambre des magnats, M. Jean Latinovics. Devant le Casino national, les comtes Jules et Emerich Andrassy et Emerich Szechenyi, qui se montrèrent à la fenêtre, furent grossièrement insultés.

La police, trop peu nombreuse, laissait faire de crainte de provoquer un conflit dans lequel elle aurait eu le dessous. M. Hollo, député, invita enfin les manifestants à se disperser. Une partie obéit, mais le reste continua à parcourir les rues jusqu'à huit heures du soir en se livrant à toutes sortes d'excès. Une centaine d'arrestations ont été opérées.

Angleterre

La *Daily Mail* raconte un grand roman politique. Le gouvernement britannique aurait entrepris une vaste enquête pour savoir où se cachent les cent millions qu'il croit avoir été emportés par le président Krüger. Ses agents, déguisés en déchargeurs de navires et répandus dans les docks de Hambourg, n'ont rien pu lui dire. Il a lancé alors un détective « international » dans le sud de l'Afrique. Celui-ci vient de rentrer, disant que les cent millions sont cachés quelque part au Transvaal. Au moment où il allait les découvrir, ses collaborateurs l'ont trahi. Le trésor a été déplacé. M. Reitz, qui revient d'Amérique, ne ferait ce voyage que pour les cent millions. Voilà tout le *scenario* d'un bon feuilleton. Voilà peut-être l'origine de maint grand procès de l'avenir.

*** Une grande émotion a été causée hier par deux crimes qui rappellent ceux du trop célèbre Jack l'éventreur. Les femmes, toutefois, ne sont pas mortes, bien que transportées à l'hôpital dans un état très alarmant.

Elles ont toutes deux raconté qu'elles avaient été accostées samedi soir par un homme bien mis, de vingt à trente ans, qui les avait persuadées de le suivre dans un passage obscur d'un quartier mal famé de la ville, et là il les a poignardées.

Belgique

Plusieurs anarchistes étrangers viennent d'être expulsés de Belgique et signalés à toutes les gares pour être appréhendés en cas de rupture de ban. On signale notamment l'Espagnol Lopez, qui est réputé très dangereux.

Italie

L'émotion causée dans toute l'Europe savante par la mort du célèbre romaniste Gaston Paris a eu, comme il était naturel, un écho particulièrement sympathique en Italie.

Au nom des étudiants en lettres de l'Université de Rome, le professeur E. Monaci a adressé au Collège de France cette dépêche de condoléances :

Les étudiants de la Faculté des lettres de Rome s'unissent à moi pour exprimer la douleur profonde de la perte irréparable de Gaston Paris, du romaniste insigne qui a tant fait pour le réveil de la conscience latine, et ils font des vœux pour que l'exemple éminent qu'il laisse reste inoubliable pour tous ceux qui, dans nos pays, associent dans leurs esprits le culte de la patrie et celui de la science.

A l'université de Naples, le professeur F. Torraca a prononcé dans sa chaire un éloge de Gaston Paris. Il a lu aussi quelques pages de la leçon d'ouverture de son cours au Collège de France, en décembre 1870 quand Paris était assiégé par l'armée allemande.

Les étudiants, qui étaient venus en grand nombre pour écouter cette commémoration, l'ont accueillie par des applaudissements chaleureux.

Saint-Siège

Malgré les recommandations du docteur Lapponi, le pape a déclaré qu'il ne pouvait pas négliger ses devoirs et qu'il ne devait pas faire attendre encore les fidèles venus de loin pour lui rendre hommage.

En conséquence, le pape a reçu, hier à midi, dans la salle du Trône, les pèlerins de Berlin, de Vienne et de Belgique, qui étaient en tout, au nombre de cinq mille.

Aucun discours n'a été prononcé. Les pèlerins ont défilé devant le pape, qui donnait sa bénédiction, et qu'ils ont vivement acclamé.

Russie

A l'occasion du deuxième centenaire de la fondation de Saint-Pétersbourg, il sera prochainement procédé à l'organisation, dans le petit palais qu'habitait Pierre le Grand, au jardin d'Eté, d'une exposition jubilaire consacrée à la glorification de la mémoire de l'illustre fondateur de cette ville. Elle comprendra cinq sections donnant une reconstitution aussi exacte et complète que possible de la vie domestique de Pierre Ier, ainsi que de son activité publique dans les multiples domaines militaire, maritime, législatif et administratif.

*** Un projet pour la réorganisation de la police rurale a été élaboré par M. de Plehve et a été approuvé par le Conseil d'Etat.

Lorsque cette mesure sera confirmée par l'empereur, les gendarmes chargés de la police des villages et qui, jusqu'ici, étaient nommés et entretenus par le mir, seront remplacés par une force de police régulière qui sera placée sous le contrôle du gouvernement central et payée par lui.

Roumanie

Le président du conseil et chef du parti libéral, M. Demetre Stourdza, accomplissant demain mardi ses soixante-dix ans, les membres marquants du parti préparent une imposante manifestation. Il y aura notamment dans la salle du théâtre national un banquet de 500 personnes.

Somaliland

Le contact vient de s'établir entre la colonne volante ou colonne d'avant-garde anglaise et les forces du *mullah*. C'est à Damot, le 4 mars, qu'a eu lieu le premier engagement. Le détachement de Somalis qui occupait ce point a été forcé de s'enfuir en perdant 3 hommes et tous ses chameaux.

Deux colonnes convergent contre le *mullah*, celle du colonel Swayne, qui vient de Bohottle, c'est-à-dire du Nord; celle du général Manning, qui vient d'Obbia, c'est-à-dire du Sud. Les deux forces sont en train de se mettre en communication par l'héliographe, le télégraphe de campagne et la télégraphie sans fil.

États-Unis

Le *président Roosevelt a acquiescé au désir de* l'empereur Guillaume d'ajourner à l'an prochain l'inauguration de la statue de Frédéric le Grand, offerte par le souverain allemand pour la cour d'honneur de la nouvelle Ecole militaire en construction à Washington.

*** On s'attend à ce que la commission des affaires étrangères du Sénat dépose aujourd'hui un rapport favorable au traité relatif au canal de Panama. Mais, dans la discussion qui va suivre, M. Morgan, appuyé par quelques sénateurs, proposera divers amendements tendant à fortifier les positions acquises par les Etats-Unis dans ce traité.

M. Hay, secrétaire d'Etat, est opposé à ces amendements, qui pourraient mettre en danger le traité tout entier. Beaucoup de sénateurs disent qu'ils se joindraient à M. Morgan s'ils étaient sûrs que le projet du Nicaragua pût être adopté, et qu'on ne risquât point de n'avoir au bout du compte ni l'un ni l'autre des deux canaux.

Finalement, on espère arriver à réunir les deux tiers des voix du Sénat en faveur du traité, mais on ne croit pas que ce résultat puisse être obtenu aussi vite que le désirerait le gouvernement.

Quant au traité de réciprocité avec Cuba, les protestations de l'Angleterre et d'autres puissances contre la clause excluant toute autre nation que les Etats-Unis des faveurs qu'il stipule et l'opposition des ultra protectionnistes qui n'admettent pas que le tarif douanier puisse être altéré par des traités, vont jouer un grand rôle dans le débat qui menace de se prolonger.

Au Congrès cubain, le traité rencontre aussi quelque opposition. Au Sénat, M. Sanguily l'a dénoncé comme un plan des Etats-Unis pour exclure le commerce européen et instituer à leur profit à Cuba un monopole commercial, prélude de la domination politique.

*** La grève des ouvriers en fer pour les constructions, qui a été ordonnée vendredi dernier, fait de rapides progrès; on s'attend à ce que, d'ici peu de semaines, le nombre des grévistes atteigne un demi-million. Ils demandent une augmentation à partir du 1er mai.

Le commerce des fers de construction est menacé d'être complètement interrompu. Un nombre considérable de maisons sont en train d'être construites dans les grandes villes avec des charpentes en fer, et les marchés passés par les manufactures ne pourront pas être exécutés.

Les constructions maritimes seront aussi atteintes par la grève. De grands efforts sont faits pour que le conflit soit soumis à l'arbitrage.

*** M. Carnegie vient de promettre une subvention annuelle de 50,000 francs aux associations philologiques qui poursuivent une intéressante réforme de la langue anglaise. Il s'agit de donner des règles à la prononciation si bizarre et si capricieuse de cette langue où une même lettre peut se prononcer de quatre ou cinq manières différentes, si bien qu'on est incertain sur la prononciation de mots peu usités.

A cet effet, on se proposerait de créer un « alphabet de prononciation » et, d'après lui, on donnerait aux mots leur orthographe phonétique. Telle est, du moins, la définition encore peu précise que fournit M. Harris, commissaire de l'instruction publique des Etats-Unis, sur cette réforme linguistique qui serait suivie de plusieurs autres.

Venezuela

Le gouvernement vénézuélien, délivré du blocus des alliés, vient d'être obligé de le rétablir pour son compte contre les révolutionnaires.

Un décret d'hier rétablit, en effet, le blocus de l'Orénoque et des ports de Guanta et Carupano par les forces vénézuéliennes.

AFFAIRES MILITAIRES

ARMÉE

ARRÊTÉ RELATIF AUX CONSEILS DE REVISION. — C'est par erreur d'impression que, dans la note d'hier relative aux conseils de revision, on a porté le 16 mai comme date initiale des opérations : il faut, comme nous l'avons précédemment annoncé, lire : le *16 mars*.

Le *Journal officiel* publie la liste annuelle des sous-officiers classés pour des emplois civils ou militaires (39e liste depuis l'origine).

Il publie également les avis de concours pour l'admission, en 1903, à des emplois de médecin stagiaire et de pharmacien stagiaire à l'Ecole d'application du service de santé militaire (Val-de-Grâce).

LA VIE A LA CAMPAGNE

LES CHAMPS ET LES BÊTES

A propos de la circulaire de M. Mougeot sur la communalisation des chasses. — Opinion d'un chasseur alsacien

Histoires d'oiseaux. — Un oiseau des îles et un jeune pinson. — Une famille d'hirondelles. — Une société de jeunes femmes et de jeunes filles pour la protection des oiseaux.

Les chiens de Madagascar.

Histoire d'un catalpa et d'un chat noir.

Nouvelles des récoltes.

Je reçois d'Horbourg (Alsace) la lettre suivante :

« Permettez, monsieur le sénateur, à un lecteur assidu de vos chroniques du *Temps* de vous soumettre quelques réflexions au sujet de la circulaire de M. Léon Mougeot, ministre de l'agriculture sur la communalisation des chasses. Cette circulaire est pleine d'idées excellentes, mais il est probable que, sans mesures législatives, le résultat désiré ne sera pas atteint.

« Avec les mœurs démocratiques françaises, il serait évidemment impossible d'avoir recours à des lois aussi sévères que celles qui régissent la matière dans plusieurs pays voisins, entre autres en Alsace-Lorraine où le droit de chasse est loué administrativement sur toutes les propriétés au-dessous de 25 hectares d'un seul tenant.

» Pour arriver à louer le droit de chasse dans les communes où la propriété est très morcelée, il faudrait pouvoir, ayant tout, réunir des surfaces assez grandes, sans enclaves de parties non louées. Comme dans la plupart de ces communes, il y a un certain nombre de propriétaires chasseurs ayant tout intérêt à perpétuer l'état de choses actuel, qui leur permet de chasser dans toute la banlieue sans bourse délier, ce but ne pourra être atteint que par une loi.

» Cette loi devrait simplement permettre aux propriétaires désirant louer le droit de chasse de se syndiquer et de demander que le ban communal soit divisé en deux zones dont l'une serait égale en superficie à la totalité des propriétés du syndicat et que celui-ci pourrait louer, tandis que l'autre resterait terrain de chasse banale. — PH. OBRECHT. »

Tout ce que dit M. Obrecht est fort juste. Il est évident que dans un pays comme le nôtre, où le suffrage universel est la source de toute autorité, et où, dans les campagnes, la chasse à tir est un sport si populaire, jamais on n'arrivera à la communalisation des chasses, si la moitié ou tout au moins le tiers du territoire de chaque commune ne reste pas terrain de chasse banale. Et malgré cette indispensable concession, je crains bien que, dans la plupart de nos départements de l'Ouest, du Centre et du Midi, on n'ait quelque peine à faire pénétrer cette idée nouvelle dans l'esprit des petits propriétaires... et surtout des grands.

Une jeune lectrice du *Temps*, qui adore les oiseaux, me conte l'histoire d'un oiseau des îles et d'un jeune pinson.

Dans la même cage vivaient le dit oiseau des îles — un « ministre » — et une jeune serine verte, l'un et l'autre très familiers.

Dans le jardin, un jeune pinson, ayant déjà toutes ses plumes et assez grand pour se percher tomba du nid et fut placé dans la cage avec le « ministre » et la serine.

On fit au pinson une pâtée spéciale qui restait toujours dans la cage. Mais cette pâtée était également du goût des deux autres oiseaux qui en prenaient plus que leur part. Le pauvre pinson les suivait et, ouvrant le bec, leur demandait à sa manière un peu de friandise.

La serine n'y prenait garde, mais le charitable « ministre » se laissa toucher et bientôt se mit à remplir très consciencieusement son rôle de père nourricier et à gaver avec la plus touchante sollicitude le jeune pinson.

Les oiseaux des îles sont très friands de mouches. La jeune maîtresse en attrapait et les donnait au « ministre » qui suivait avec le plus vif intérêt tous ses mouvements dans cette chasse aux mouches. Mais le charmant oiseau s'était pris d'une telle affection pour son petit nourrisson que, malgré son goût personnel très vif pour les mouches, il ne manquait jamais de partager toutes celles qu'on lui donnait avec le petit pinson qui en était lui-même très avide.

« Voilà donc, conclut ma jeune collaboratrice, tout émerveillée des sentiments de charité, déployés par son « ministre », voilà donc un jeune pinson orphelin élevé par un oiseau étranger devenu son père adoptif! »

Et moi, tout en regrettant qu'elle ne m'ait laissé de son nom que les deux initiales H. R., je félicite de tout mon cœur la jeune lectrice du *Temps* de l'esprit d'observation dont elle vient de nous donner la preuve, et je puis lui donner l'assurance que c'est avec un réel plaisir que j'ai signalé l'action si méritoire et si touchante de son petit oiseau des îles.

Voici maintenant l'histoire d'une famille d'hirondelles qui m'est adressée d'Agou (Manche) par le docteur L. Viaud.

Il y a déjà dix ans que M. Almir Tauquerey, de Saint-Malo-de-la-Lande (Manche), loge, chaque été, un ménage d'hirondelles dans sa chambre à coucher. Lors de la première installation, en 1892, la résistance de M. Tauquerey fut grande. Par dix fois il démolit le nid commencé, mais il dut finalement s'incliner devant l'obstination de ses gracieux hôtes à le reconstruire. Si, au printemps prochain, leurs hirondelles ne revenaient pas, madame Tauquerey en pleurerait et M. Tauquerey en serait malade.

Pendant les quatre premières années, le même mâle et la même femelle revinrent nicher à la même place. On les reconnaissait à leur grande familiarité, à la facilité avec laquelle ils se laissaient prendre dans la main sans s'en montrer effrayés, enfin à leur façon de se poser toujours, pour passer la nuit, sur une grosse pointe plantée dans une poutre.

En 1896, la femelle revint, mais suivie, cette fois, d'un nouveau mâle. Celui-ci n'entra dans la chambre qu'après beaucoup d'hésitation, et se plaça non pas sur la pointe où se tenait déjà la femelle comme les années précédentes, mais sur le rebord d'une corniche d'armoire. Tout l'effrayait surtout la lumière pendant la nuit. Un soir madame Tauquerey étant entrée avec une lampe, le pauvre oiseau, éperdu, se précipita avec une extrême violence sur les carreaux de la fenêtre, et depuis lors il n'entra dans la chambre que pendant le jour. La nuit, il juchait dehors auprès de la maison.

Depuis 1899, ce n'est plus le même mâle ni la même femelle, mais à l'empressement et à l'assurance qu'ils mettent à entrer dans la chambre à coucher, il est évident que ce sont des enfants du couple précédent. Ils ne dorment plus sur la pointe ni sur le bord de la corniche de l'armoire ; mais bien sur l'extrémité d'une flèche soutenant les rideaux du lit. Enfin, bien que très familiers, ils se refusent absolument à se laisser prendre et caresser comme le premier couple.

L'histoire de cette famille d'hirondelles est très curieuse et très instructive. On a remarqué d'abord que, lors du retour du printemps, la femelle précède toujours le mâle de trois, quatre et même cinq jours. A peine est-elle arrivée et dès qu'elle reconnaît son logis, avant même d'y avoir pénétré, elle manifeste sa joie par ses cris et son long ramage à une époque où le froid tient les hirondelles à peu près muettes. Le docteur Viaud fait une seconde remarque qui ne me semble pas en concordance parfaite avec celle qui précède.

« Le même mâle et la même femelle se restent, dit-il, fidèles pendant plus d'une saison, peut-être pendant toute leur vie. Ce sont des mariages, ce ne sont plus de simples accouplements annuels. »

Je dis que cela ne cadre pas très bien avec la première remarque, car si ces oiseaux se marient pour la vie, comment se séparent-ils au moment du retour, de façon que l'arrivée de la femelle puisse précéder de trois, quatre et cinq jours celle du mâle?

N'insistons pas.

« Les hirondelles, continue le docteur Viaud, ne se servent pas toujours du même nid. Elles en construisent parfois un nouveau, mais ce n'est pas une règle générale. Elles recherchent un endroit tranquille, où il n'y aura ni trop d'air, ni trop de lumière. »

Au point de vue de la propreté, le docteur Viaud nous présente les hirondelles de Saint-Malo-de-la-Lande comme moins soucieuses d'épargner les immondices de leurs petits au plancher de leur chambre à coucher que ne l'était celle de Contrexéville à l'égard d'un simple péristyle. Les trois couples successivement observés n'ont jamais eu d'autre préoccupation que d'assurer la propreté de leur nid, et leur besoin d'hygiène ne s'est jamais manifesté au delà. Tant que les petits n'avaient pas la force ou la taille nécessaire pour rejeter au-dessus du bord du nid « ce que l'on sait » les père et mère s'en chargeaient, et l'un d'eux restait toujours en observation afin que la nichée ne se souillât point elle-même. Mais dès que les petits avaient la grosseur voulue pour rejeter hors du nid leurs immondices, le factionnaire des jours précédents désertait son poste pour se livrer exclusivement à la chasse aux insectes et il ne restait plus au propriétaire qu'à mettre sur son parquet un récipient quelconque ou une bonne couche de sciure de bois. « Enfin, aussitôt que les hirondelles sont éveillées — ce qui arrive, dès le petit jour, alors que M. Tauquerey dort encore — elles ne manquent pas, afin de l'éveiller et de se faire ouvrir la fenêtre, de voler en criant très près de son visage jusqu'à le frôler, et elles continuent ce manège jusqu'à ce qu'il se lève pour leur donner la liberté. A peine l'entrebâillement de la croisée leur permet-il de passer qu'elles sont déjà dehors, et, quelque temps qu'il fasse, l'affection très dévouée que l'on a pour ces charmantes petites bêtes est si grande que la fenêtre reste ouverte depuis le matin jusqu'au soir ».

Une société composée de jeunes femmes et de jeunes filles s'est constituée à Genève, il y a juste un an, sous les auspices l'Union romande des sociétés protectrices d'animaux. Cette ligue féminine s'occupe surtout de protéger les oiseaux, et son premier acte est de protester avec énergie contre le barbare usage de porter comme parure des dépouilles d'oiseaux.

L'une de ces dames, Mme ou Mlle Mathilde-Georgina Roberty, lectrice du *Temps*, m'adresse de Rouen, au nom de l'intérêt que nous portons réciproquement aux oiseaux, un chaleureux appel en faveur de la société nouvelle. Elle m'envoie, en même temps que les statuts de la société, des documents très intéressants sur les effroyables hécatombes que coûte à la gent ailée la coquetterie féminine. Et naturellement, mon aimable correspondant réclame pour sa société et pour ses documents la publicité du *Temps*.

Ce sera, je l'espère, pour ma prochaine chronique.

M. Gaston Duchesne habite Maevatanana à Madagascar. Il a, dit-il, beaucoup observé les chiens de ce pays, et me communique des faits assez curieux de nature à intéresser nos lecteurs.

Les chiens indigènes vivent à Madagascar à l'état sauvage. Ils se réunissent en troupeaux et on les rencontre rarement seuls. Les rivières qui sillonnent tout l'ouest de l'île sont infestées de caïmans qui sont les ennemis naturels du chien, et auxquels celui-ci donne pour leur échapper une sorte de change.

Lorsque des chiens réunis en troupe veulent traverser la rivière, ils s'en approchent bruyamment et, restant sur la rive, se mettent à aboyer furieusement. Aussitôt, les caïmans, d'aval et d'amont, se rapprochent sous l'eau, attendant sournoisement la proie qui va se laisser aller à boire, à se baigner ou à traverser la rivière. Mais les chiens ne sont pas si bêtes. Quand ils jugent que les caïmans s'étant tous rassemblés sur le point de la rivière où ils les ont attirés par leurs aboiements, ont laissé l'aval et l'amont libres, ils se précipitent, les uns remontant, les autres descendant le long de la rivière, sur un parcours de 150 à 200 mètres, et traversent alors sans danger, tandis que l'ennemi perd son temps à les attendre à l'endroit où ils l'ont attiré.....

Lorsque vient pour une chienne l'heure de mettre bas, elle se rapproche des habitations, fait un trou dans le voisinage et y dépose ses petits. Elle agit ainsi sans doute pour trouver plus facilement sa nourriture sans avoir à s'éloigner trop longtemps de ses petits.

C'est ainsi que les Européens, découvrant le lieu où repose la nichée, peuvent se procurer ces chiens, fort laids, d'ailleurs, mais bons pour la garde.

Ces chiens indigènes ne chassent point, du moins mon correspondant ne s'en est point aperçu, bien qu'à Madagascar le gibier à plume foisonne et qu'on s'en approche avec une facilité extrême et jusqu'à le toucher. Canards à bosse, perruches, bécassines, alouettes, aigrettes... On abat deux pièces, de ses deux coups de fusil, les autres font un vol et reviennent se placer où elles étaient primitivement...

Là se terminent les notes de M. Gaston Duchesne, que je remercie d'avoir bien voulu me les communiquer.

Ce qui suit, ne m'est pas adressé de Madagascar, mais de Montmartre.

« Monsieur le sénateur,

» Puisque — dans vos chroniques du *Temps* que je lis et que je suis avec une attention qui vous étonnera de la part d'un frivole chansonnier de Montmartre, — puisque, dis-je, vous aimez à signaler les bizarreries et les caprices de la nature, permettez-moi de vous parler de deux faits, observés en plein Paris, à cent mètres de la Trinité, dans la cité Pigalle.

» Cette cité contient, vers le fonds du cul-de-sac, des restes de jardins et notamment un magnifique catalpa (à moins que ce ne soit un paulawnia : excusez mon incompétence), un arbre superbe, au tronc énorme, et dont les branches montent jusqu'au cinquième étage. Or, cet arbre s'est incliné au-dessus d'une grille en fer qui clôt le jardinet, et, s'en servant comme d'un tuteur, s'y est implanté verticalement, au point qu'à l'heure actuelle, trois pointes de fer de lance ont complètement disparu *dans* le bois vif du catalpa. La grille a subi une poussée folle, mais elle a tenu bon. Elle « bombe » seulement un peu. Ce phénomène est visible tous les jours, même le lundi, en face du 8 de la cité Pigalle.

L'autre curiosité date malheureusement de deux ans, mais j'ai cent témoins qui vous affirmeront sa véracité. Nous avons eu, pendant *trois* mois, un chat-Robinson, un chat-noir naturellement, qui, ayant reçu des raclées de ses congénères nombreux dans ces parages, était devenu misoféline. Il avait élu domicile au sommet dudit catalpa, dans le dôme de verdure formé par les branches du haut. Il y séjourna exactement quatre-vingt-sept jours sans descendre. Des voisins et moi le nourrissions en lui lançant à l'aide de cordes du mou trempé dans l'eau. Vers novembre, de grands froids survinrent et le pauvre chat tomba malade. Il se laissa choir, on le recueillit, on le gâta et, sitôt remis, il remonta sur le catalpa. Puis, une huitaine de jours après, nous constatâmes, un matin, qu'il avait disparu et oncques depuis ne le revîmes...

Cette histoire peut vous paraître inouïe; elle est absolument véridique et j'en ai, je le répète, des témoins irrécusables.

Excusez, monsieur le sénateur, le temps que je vous fais perdre à lire ma prose et n'y voyez que le grand intérêt que prend à vous lire le chansonnier qui vous prie d'agréer ses respects.

DOMINIQUE BONNAUD.

Le chansonnier Dominique Bonnaud peut s'apercevoir que je ne crois pas avoir perdu mon temps en lisant sa prose, car je n'ai rien de plus pressé que de la communiquer à nos lecteurs.

La situation des récoltes s'est assez sensiblement modifié depuis quinze jours. Je parle, bien entendu, des récoltes dont les semailles se sont faites à l'automne, car des semailles de printemps les unes sont encore à faire, d'autres s'achèvent à peine et les plus avancées ne commencent qu'à montrer leurs pointes, de sorte qu'il est pour le moment impossible d'émettre aucune prévision sur l'avenir qui les attend.

Quant aux blés et avoines d'hiver, leur situation, je le répète, s'est assez sensiblement modifiée, et en bien.

Ce n'est pourtant pas que le temps ait été joli, joli. Je puis même dire que, pendant la première huitaine, il a été au point de vue de la villégiature, absolument affreux. Giboulées, orages, ouragans, tempête, rien n'a manqué. Mais si ces intempéries gênaient fort les travaux des champs et rendaient le séjour à la campagne peu agréable, elles valaient infiniment mieux pour les céréales et pour les prairies que les alternatives continuelles de gel et de dégel qui les ont tant fatiguées au cours des mois de janvier et février.

En dehors du mal qui en résultait pour les racines de la petite plante que le dégel du jour déchaussait et que le gel de la nuit, les saisissant ensuite à nu, faisait périr, ces alternatives répétées avaient, d'autre part, sur l'ameublissement du sol, une influence considérable et, selon la nature du terrain, tantôt nuisible et tantôt, au contraire, des plus favorables.

Chacun sait que la gelée resserre considérablement le terrain, tandis que le dégel, surtout le dégel à sec, c'est-à-dire par le soleil, bien plus que le dégel doux, par la pluie, délite le sol et particulièrement les mottes de terre, et les fait boursouffler et en quelque sorte *foisonner*. Aussi, dans les sols argileux ou argilo-siliceux, dont le défaut est généralement d'être trop compacts, jusqu'à en être quel